

Newsletter

N° 4, 2017

Des orateurs hors pair

Madame, Monsieur,

Les 11 et 12 mai 2017, le 60ème congrès de l'ASG nous conduira cette fois-ci en Suisse centrale, à l'hôtel Palace de Lucerne. Thèmes et conférenciers ont été sélectionnés avec le plus grand soin. Parmi d'autres fascinantes personnalités, les trois présidents des partis bourgeois (PLR, PDC, UDC), Daniel Küng, CEO de Switzerland Global Enterprise, et Jürg Schmid, CEO de Swiss Tourisme, nous présenteront leur travail.

Le congrès de l'ASG réunira des représentants de l'industrie suisse des boissons, de la politique et de l'économie, qui discuteront de thèmes cruciaux pour l'univers des boissons d'aujourd'hui et de demain. En soirée, les participants pourront encore intensifier leur réseautage autour du Lounge Bar: l'occasion peut-être d'initier d'ambitieux projets. J'attends avec impatience cet événement. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site internet www.branchedesboissons.ch.

À bientôt à Lucerne.



Dr Markus Zemp
Président ASG

Révision de l'Ordonnance sur le vin

La consultation sur la révision de l'Ordonnance sur le vin est en cours jusqu'au 12 mai 2017. La branche des vins est très sceptique face aux propositions de l'Office fédéral de l'agriculture. Elle craint un gonflement administratif et financier disproportionné.

Il y a plus ou moins exactement une année, l'Office fédéral de l'agriculture constatait dans son rapport d'audit que le contrôle des vendanges et du commerce des vins en Suisse était à même de détecter des irrégularités aussi bien minimes que graves. Toutefois le système de contrôle devait être modernisé et adapté aux réalités de l'économie vitivinicole d'aujourd'hui. Le sens de ces adaptations se trouve à présent dans la proposition de révision de l'Ordonnance sur le vin de l'OFAG.

La branche des vins soutient dans sa grande majorité l'instauration d'un organe de contrôle unique à la place des six organes de contrôle existant aujourd'hui et souligne la nécessité de respecter la proportionnalité des contrôles en fonction de la taille et du profil de risques des entreprises contrôlées.

Par contre, la branche a de grands doutes quant à la prétendue modernisation du système de contrôle sous forme de développement technocratique du système de contrôle de vendanges encore existant en Suisse. De même, elle s'oppose aux nouvelles compétences, qua-

si policières, accordées aux contrôleurs, leur permettant de consulter la comptabilité financière et de cave et de prendre des échantillons en dehors des compétences des contrôles cantonaux des denrées alimentaires. De surcroît, le texte de l'Ordonnance proposé passe sous silence que de tels contrôles ne pourraient se faire qu'en cas de suspicion de l'organe de contrôle. À quoi bon suspecter de façon forfaitaire toute une branche économique ?

Les mesures proposées par l'OFAG n'amélioreront ni l'efficacité ni la qualité du système de contrôle actuel. Par contre, elles engendreront des charges administratives et financières disproportionnées pour la branche des vins et, par-là, péjoreront la compétitivité du marché du vin en Suisse par rapport à l'étranger. Est-ce que ceci est dans l'intention du Département de l'économie, de la formation et de la recherche qui, sinon, veut s'investir dans la réduction de la réglementation afin de décharger l'économie suisse ?

Afin d'effectivement améliorer et moderniser le système de contrôle de la branche des vins, celle-ci préconise l'abandon du contrôle de la vendange au profit d'un contrôle à la vigne tel qu'il est déjà introduit dans certains cantons et pratiqué dans les pays de l'Union Européenne. Avec cette mesure complétée par un justificatif d'une formation obligatoire adéquate, la Confédération ferait effectivement un pas constructif pour l'avenir de la branche.

Jus de pomme suisse - énergie 100% naturelle

Le jus de pomme bénéficie depuis des années d'une publicité à succès avec le slogan « Le jus de pomme fait merveille » avec en plus le message « Les pommes suisses donnent de l'énergie ». Mais avec la discussion accrue actuellement pour tout ce qui tourne autour du sucre, le jus de pomme n'y échappe pas et il est mis toujours plus sous pression pour sa teneur en fructose.

Le centre spécialisé dans la promotion de l'écoulement du jus de pomme de la Fruit-Union Suisse a fixé la stratégie et les actions en rapport avec ce thème:

- Les attributs positifs en tant que matière première suisse et denrée de base purement naturelle et aussi dans le sens du développement durable et de support énergétique naturel

doivent constituer le message à faire passer.

- Le slogan « Le jus de pomme fait merveille » est maintenu, mais avec la mise en évidence des caractéristiques positives du « Jus de pomme suisse - énergie 100% naturelle ».
- Les moyens publicitaires existants seront adaptés.
- Un nouveau spot TV avec focalisation sur le naturel, le développement durable, l'appartenance au pays, l'aspect saisonnier et la propriété de fraîcheur sera réalisé au cours de cette saison et projeté sur les écrans TV en 2018.
- Naturel et Swissness sont dans la tendance également auprès des jeunes. Une étude confiée à des spécialistes devra déterminer le groupe dans l'échelle d'âges entre 15 et 24 ans, qui devra être abordé via les réseaux sociaux. L'avenir nous dira si la voie choisie portera ses fruits!

Des nouveautés importantes en 2017

L'année 2017 amènera des nouveautés importantes pour le secteur des spiritueux: la révision de l'ordonnance sur la promotion des produits agricoles, la législation « Swissness », les efforts dans le domaine de l'aide à l'exportation et la législation LARGO.

Afin de garantir une promotion de vente professionnelle, une interprofession s'impose. Une telle interprofession ne peut déployer des activités ayant un impact sur le marché que grâce à des aides de la Confédération – les exemples des secteurs vin, fromage, viande etc. en sont l'illustration concrète. Pour cette raison l'exception négative dans l'ordonnance sur la promotion des produits agricoles doit disparaître. La FSS s'appuie pour ce faire sur le soutien des organisations faitières et les associations de la branche. Que doit-on faire pour qu'un whisky ou une absinthe puisse porter la dénomination de provenance « Suisse » ? Les recommandations Swissness de la FSS apportent des réponses concrètes. Cette philosophie Swissness pourra en



SCHWEIZERISCHER
SPIRITUOSENVERBAND
FÉDÉRATION SUISSE
DES SPIRITUEUX
FEDERAZIONE SVIZZERA
DEGLI SPIRITUOSI

outre être mise en œuvre lors de diverses manifestations en partenariat avec d'autres produits remplissant les conditions Swissness.

Après le voyage business dans le cadre de la London Cocktail Week et la présentation de spiritueux à l'Ambassade suisse à Londres en octobre 2016, la FSS offre à ses membres l'opportunité d'un pavillon suisse au Bar Convent 2017 de Berlin. Cette gigantesque foire de la scène des spiritueux allemande aidera certainement à prendre pied sur le marché allemand.

Avec l'entrée en vigueur du nouveau droit alimentaire le 1er mai 2017, les valeurs de tolérance et les valeurs limite disparaissent, l'auto-responsabilité prend de l'importance et les normes régissant la déclaration gagnent en sévérité. Afin d'offrir une aide professionnelle aux producteurs suisses de spiritueux, la FSS éditera des lignes directrices.



Schweizer Brauerei-Verband
Association suisse des brasseries
Associazione svizzera delle birrerie
Associazion svizra da bierarias

Une nouvelle vice-présidente et un nouveau membre

Le 2 mai 2017, l'assemblée générale de l'Association suisse des brasseries (ASB) a porté à la vice-présidence de l'association Gaby Gerber, membre du comité et responsable de la communication institutionnelle de Feldschlösschen Boissons SA à Rheinfelden. Martin Uster, de la Brauerei Baar AG à Baar, et Urs Frei, de Heineken Switzerland SA à Lucerne, ont été nommés au conseil d'administration. L'assemblée s'est en outre prononcée à l'unanimité pour l'admission dans ses rangs de la brasserie Uster Braukultur AG. Elle s'est tenue à la brasserie Schützengarten à St-Gall.

Pour la première fois des 140 ans d'histoire de l'ASB, la vice-présidence de l'association revient à une femme. Gaby Gerber, responsable de la communication institutionnelle de Feldschlösschen Boissons SA et première sommelière de la bière de Suisse, a été élue à l'unanimité par l'assemblée générale de l'ASB. Elle succède à Toni Schneider, qui a été dûment honoré pour ses grands mérites au service de l'ASB. « J'ai hâte de pouvoir m'investir pour la branche et je relève le défi avec grand plaisir », précise Gaby Gerber.

Les racines historiques de la brasserie Uster Braukultur AG remontent au XIXe siècle. De la bière est brassée à Uster sur le site de la brasserie depuis 1858. En 1978, la « Brauerei Uster » a été reprise par la brasserie Hürliemann, peu avant de fermer ses portes.

« Avec la réalisation de la nouvelle brasserie en 2012, la ville d'Uster a renoué avec un pan de son identité », déclare Hanspeter Bucher, président du conseil d'administration. Et de préciser concernant la philosophie de la brasserie : « Nous souhaitons faire connaître au public intéressé la naissance, l'histoire, la diversité et l'importance culturelle de la boisson alcoolique la plus populaire de Suisse : la bière. » Avec l'admission de la brasserie au sein de l'ASB, le cercle est bouclé, d'autant que, avant sa fermeture en 1978, la Brauerei Uster était déjà membre de ce qui était alors la Société suisse des brasseurs.

VERBAND SCHWEIZERISCHER
MINERALQUELLEN UND
SOFT-DRINK-PRODUZENTEN



ASSOCIATION SUISSE DES SOURCES
D'EAUX MINÉRALES ET DES
PRODUCTEURS DE SOFT DRINKS

Le contexte économique reste tendu

En 2016, le marché de l'eau minérale en Suisse est resté pratiquement au même niveau que l'année précédente (964 100 000 l, contre 964 900 000 l en 2015). Cela correspond à une consommation d'environ 114 l par habitant (-0,9 %). Les ventes totales de boissons rafraîchissantes ont baissé de 3,5 % par rapport à 2015, passant de 603 400 000 l à 582 300 000 l. La consommation par habitant a ainsi reculé de plus de 4 %, pour s'inscrire à 69 l. La branche traverse une conjoncture difficile. Et le cadre politique n'est pas fait pour simplifier les choses. La SMS

rejette résolument les appels à des impôts spéciaux sur les boissons sucrées comme le propose le gouvernement cantonal vaudois. Le canton de Neuchâtel, de son côté, veut même introduire au niveau fédéral un impôt sur toutes les denrées alimentaires contenant du sucre par le biais d'une initiative cantonale. La SMS rejette également cette initiative.

Par ailleurs, la SMS lance la campagne « naturellementdifferente.ch », qui vise à faire connaître à la population de manière sympathique les qualités positives et la valeur ajoutée de l'eau minérale naturelle.

L'ASG: fondée en 1957, la Communauté de travail de la branche suisse des boissons est l'association faitière de l'industrie suisse des boissons. Elle représente quelque 30 000 entreprises pour un chiffre d'affaires total de l'ordre de 14 milliards de francs. Les segments suivants sont couverts par l'ASG : la bière, le vin, l'eau minérale/les boissons rafraîchissantes, les spiritueux et les jus de fruits.

Congrès 2017 de l'ASG

Le prochain congrès annuel de l'ASG se tiendra les 11 et 12 mai 2017 à Lucerne.